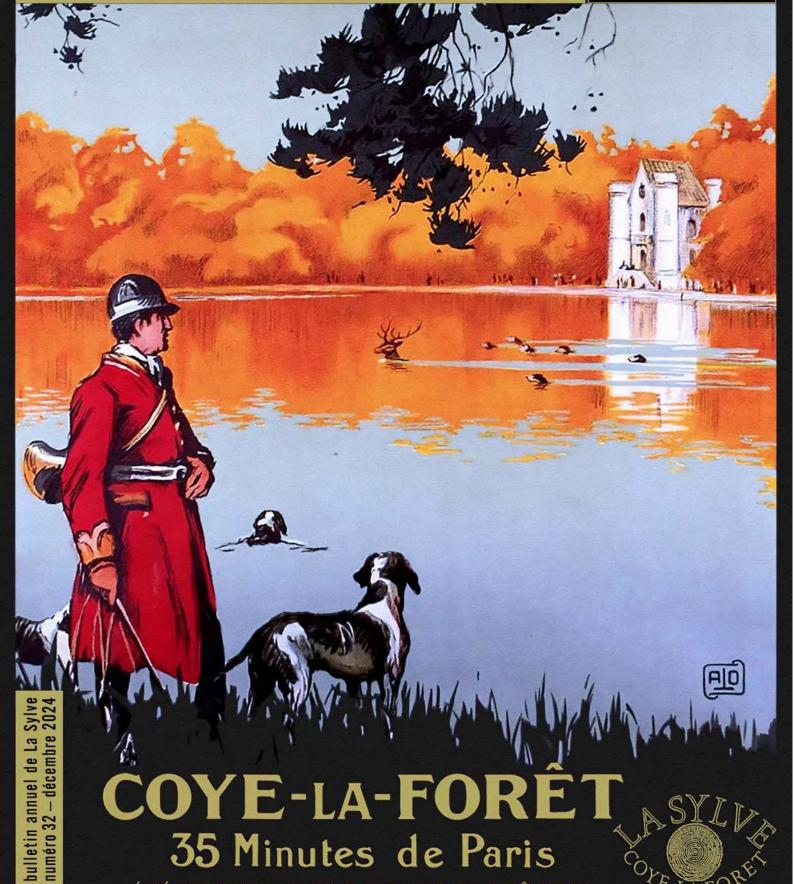
PETTES CHRONIQUES DE LA SYLVE

CHERCHER DEVELOPPER TRANSMETTRE



ÉDITÉ PAR LES SYNDICATS D'INITIATIVE

COYE-LA-FORÊT - SENLIS

Disponibles aux Éditions de La Sylve. N'hésitez pas à vous les procurer auprès d'Alain Bardeau 6, rue d'Hérivaux 60580 Coye-la-Forêt, ou sur le site http://www.lasylve.fr à la rubrique « Publications »



Le margoteur à Coye-la-Forêt Jean-Marie Delzenne (4,00 €)

Les oiseaux de nos jardins illustrations de Pierre Ruckstuhl (6,00 €)

Les oiseaux des forêts, des étangs, des bords de l'eau, des champs et des prés illustrations de Pierre Ruckstuhl (6,00 €)

> Le cordier à Coye-la-Forêt Jean-Marie Delzenne (4,00 €)

Coye et ses moulins à eau Jean Prieux (10,00 €)

Les petits chanteurs de la Reine blanche Jean-Marie Delzenne (8,00 €)

Henri Romagnesi, président de la Société mycologique de France entretien avec Jean-Marie Delzenne

(réédition 2021 - 7,00 €)

La forêt de Coye - Terre d'Histoire et de découvertes

Maurice Delaigue (réédition 2018 - 12,00 €)

Les commerçants à Coye de 1925 à aujourd'hui (souvenirs d'enfance)

Jean Prieux (réédition 2016 - 8,00 €)

Toussaint Rose, marquis de Coye, 1615 - 1701 Raymond Jacquet (8,00 €)

Louise Potet - Petite histoire d'une centenaire témoignage recueilli par Jean-Marie Delzenne en collaboration avec la municipalité de Coye (réédition 2021 - 7,00 €)

Les Doutreleau, maîtres de poste à La Chapelle-en-Serval Maurice Delaigue (8,00 €)

Randonnée dans les rues de Coye-la-Forêt Jean Prieux (8,00 €)

Le cinéma et les étangs de Commelles Jean-Luc Meyer (7,00 €)

Autour des lieux-dits de Coye et de sa forêt Raymond Jacquet (20,00 €)

DVD - Coye-la-Forêt, connais ton pays Jean-Marie Delzenne & Michel Guignard (10,00 €)

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 Siège social : Mairie – 60580 Coye-la-Forêt

Henri ROMAGNESI †, président d'honneur

ancien président et secrétaire général de la Société mycologique de France, attaché au Muséum d'histoire naturelle de Paris, lauréat de l'Institut

Georgina COCHU †, présidente d'honneur

Claude LEBRET, président

Michel SCORZATO, vice-président Alain BARDEAU, trésorier Marie-Alice CUTIER, secrétaire / trésorière adjointe Régine ROUDIER, secrétaire adjointe

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Roger BÉTHUNE Claudie CESCA Jacqueline CHEVALLIER

Annick COTTEL Michel GUIGNARD

Gérard LAFITTE Marcel LAUNAY Pierre RICHARD
Pierrette SIOLY-CORRE
Muriel WILCOX

Bulletin annuel de l'association La Sylve / numéro 32 – décembre 2024

Éditeur : La Sylve

Directeur de publication : Claude Lebret

Comité de rédaction : Jacqueline Chevallier, Jean-Marie Delzenne, Pierre Dubois, Michel Guignard, Pierrette Sioly-Corre, Muriel Wilcox

Photo de couverture : Charles Sharp (Wikimedia commons)

Photos: Gérard Laffite, Michel Guignard, Patrick Chevillard, Olivier Le Tinnier, PNR Oise Pays de France, Wikimedia commons

Maquette: Patrick Chevillard

Imprimerie: ISIPRINT – 139 rue Rateau 93120 La Courneuve

3 Sommaire



I – La Sylve en 2024

- 4 Éditorial par Claude Lebret
- 5 Le sentier botanique par Christophe Galet
- 7 Rando + à Villers-Cotterêts par Michèle Bally
- 10 Rando + en forêt d"Halatte : les bornes armoriées par Nadine Poletto photos de Gérard Laffitte
- 12 Rando + à l'opéra Bastille par Jacqueline Chevallier photos Michel Guignard
- 15 Colette théâtralisée par Claire Langlois Conférence du 10 février 2024
- 17 Colette et Anna de Noailles par Isabelle Joz-Roland Conférence du 25 octobre 2024
- 18 Les lamantins par Virginie Boyaval Conférence du 16 novembre 2024
- 20 Les à-côtés culturels du séjour de thalassothérapie à Bénodet par Christiane Huard

II - Patrimoines naturel et culturel

- 23 Un peu de respect, s'il vous plaît par Jacqueline Chevallier et Yves Dulmet
- 25 Une ligne, une gare, un viaduc : toute une histoire par Michel Rigaux † et Carole Védrines †
- 30 Charles-Jean HALLO : L'invitation au voyage in Terre d'Hist'Oise





III - Le coin des poètes

- 32 Un peu de Coye, le pays où je vis par Georges Baron
- 33 Solitudes
 par Jacqueline Chevallier
 illustrations de Louis Pons



Bilan d'activité 2024

près treize années d'investissement, Jean-Marie DELZENNE a souhaité, en 2022, arrêter sa fonction de président. En 2023, pour que les activités de la Sylve perdurent, Michel SCORZATO a accepté de prendre la présidence pour un an. Pour la même raison que Michel, en 2024, j'ai accepté de prendre la présidence et ne le regrette pas car les adhérents et en particulier, les membres du Conseil d'Administration sont disponibles, maîtrisent leur domaine et le tout, dans une bonne humeur communicative.



Dans la continuité des années précédentes, beaucoup d'activités ont été proposées en 2024.

Même si la liste des activités n'est pas exhaustive, il faut savoir que l'association a planifié trois conférences. En février, une sur Colette, en octobre une sur Colette et Anna de Noailles et en novembre une sur les lamantins. Ces manifestations ont trouvé leur public avec une cinquantaine de participants en moyenne. Nous tenons à conserver la gratuité de ces manifestations pour que le plus grand nombre puisse venir s'informer sur des sujets divers, mais également créer du lien social.

En plus des randonnées classiques des lundis, jeudis et vendredis, la Sylve a organisé six randonnées à thème et la grande randonnée qui, pour sa trentième édition, a accueilli plus de 150 personnes. Comme d'habitude, l'ambiance était au rendez-vous.

Comme chaque année, nous avons, en avril, entretenu la source du bois Brandin ; en mai, proposé une petite restauration lors du festival de théâtre ; en juin, organisé le pique-nique dans la clairière de Champoleux, le sentier botanique qui y conduit étant régulièrement entretenu par nos soins tout au long de l'année ; en septembre, participé à la matinée des associations ; en novembre, proposé un échange de plantes et en décembre, participé à une marche pour le Téléthon.

Sans oublier qu'en mars, l'association organisait un séjour en thalasso à Bénodet avec de nombreuses visites : biscuiterie, sardinerie, base sous-marine de Lorient, jardin exotique, distillerie, champs de fleurs. Les trente-sept participants ont été satisfaits tant de la prestation de thalasso de qualité que du logement et de la restauration.

De plus, en juin, il a été proposé une formation aux premiers secours. Nous désirons continuer ce type de formation car elle est utile aux citoyens, mais nous devons, aussi, tenir compte de l'augmentation des coûts sachant que la session qui était de 300 euros en 2023 est passée à 450 euros.

La Sylve a également participé, en septembre, aux vingt ans du PNR à La Chapelle en Serval et le 23 novembre, au salon des publications locales et à la fête de l'arbre de Lamorlaye.

Nous avons, également, réactualisé notre plaquette et conforté un partenariat avec l'association pour la sauvegarde des poteaux des Trois Forêts en parrainant un poteau.

Enfin la Sylve, comme association agréée, a intégré le collège des personnes publiques associées pour les travaux de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Coye-la-Forêt.

Pour terminer, je confirme qu'il y a eu beaucoup d'activités, mais également plus d'adhérents : 329 à jour de leur cotisation.

par Claude LEBRET



PETITE CHRONIQUE VÉGÉTALE DU SENTIER BOTANIQUE - N° 10

Le sentier botanique de
Champoleux est non seulement
propice à la découverte
botanique mais également à
l'observation écologique.
En effet, c'est en observant la
tige du Houblon grimpant qui
s'enroule autour de son support
que nous allons aborder le
tropisme des plantes.

ne plante ne se déplace pas, c'est un fait. Mais comment interagit-elle avec son environnement?

Les végétaux reçoivent des stimuli externes, comme la gravité, l'eau, la lumière et le contact, auxquels ils peuvent répondre de différentes manières. C'est ce que l'on appelle le tropisme, qui peut être positif lorsqu'une plante se rapproche du stimulus ou négatif lorsqu'elle s'en éloigne.

On peut distinguer plusieurs catégories de tropisme chez les plantes comme :

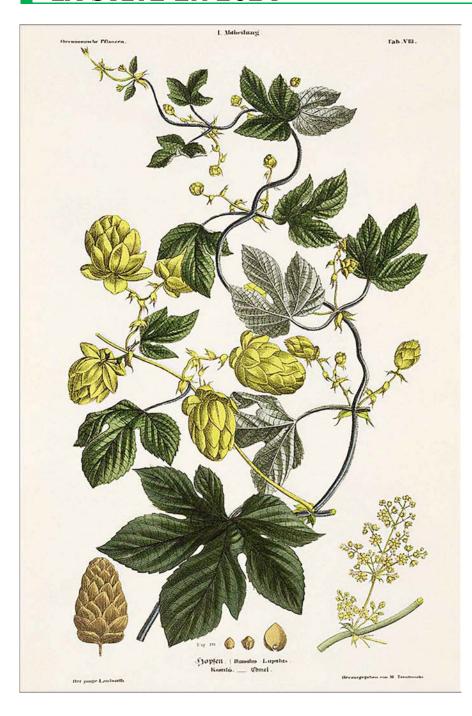
 le gravitropisme ou géotropisme qui peut être positif lorsque les parties d'un végétal poussent dans la même direction que la gravité, comme les racines qui croissent vers le bas plus profondément dans le sol, ou négatif lorsqu'elles poussent vers le haut, comme les tiges et les branches;

- l'hydrotropisme positif lorsqu'un végétal pousse vers l'eau, notamment ses racines, ou négatif lorsqu'il s'en éloigne;
- le phototropisme qui conditionne le mouvement en réponse à la lumière.
 L'héliotropisme est un type de phototropisme où la plante s'oriente vers le soleil, comme le font les fleurs de tournesol;



Un exemple d'héliotropisme : le tournesol

- le thermotropisme qui représente une croissance ou un mouvement en réponse à des changements de plage de chaleur ou de température, comme les racines;
- le chimiotropisme qui apparaît en réponse à des produits chimiques, comme les nutriments pour les racines dans le sol ou la pollinisation des plantes à fleurs, lors de la germination du pollen sur le stigmate, par libération de signaux chimiques provenant de l'ovaire;



et le thigmotropisme (du grec thigma = toucher) qui correspond à une stimulation tactile entraînant une réponse directionnelle au toucher ou au contact avec divers supports ou organismes. Ce tropisme permet au végétal de rester dressé et ainsi de poursuivre sa croissance - comme les petites vrilles de la vigne ou du haricot qui s'enroulent - mais aussi de se protéger des insectes qui voudraient le consommer, comme le mimosa qui replie ses feuilles lorsqu'on les touche, ou enfin d'attraper des insectes pour se nourrir, comme la dionée attrape-mouche insectivore (on parle également de mouvements nastiques).

À l'ère des grands bouleversements, ces différents tropismes végétaux sont bel et bien des mécanismes par lesquels les plantes s'adaptent aux changements environnementaux. En sommes-nous aussi capables ?

par Christophe GALET



l'higmotropisme de la Bryone dioïque sur le sentier botanique de Champoleux qui offre une meilleure exposition à la lumière pour la photosynthèse et augmente également la visibilité de ses fleurs pour les pollinisateurs.

RANDO+ DU 28 MARS 2024

à Villers-Cotterêts

Selon la tradition, cette rando + a associé une promenade en forêt et la visite d'un lieu historique et culturel prestigieux. Une des participantes relate cette journée.



ans la matinée, nous nous sommes retrouvés au pied du château de Villers-Cotterêts. Le temps était frisquet et venteux mais l'ambiance était chaleureuse

mais l'ambiance était chaleureuse.

Le matin, nous avons randonné dans la forêt de Retz. La balade fut sportive, le terrain étant détrempé et jonché de branches ; c'était plus du patinage que de la marche, ce qui ne nous

a pas empêchés de garder notre bonne humeur, au contraire.

Plus tard, à l'heure du déjeuner, nous nous sommes attablés au restaurant italien « La

pasta de la mamma ». Bon accueil et bonne cuisine.

Venait ensuite la visite de **la cité internationale de la langue française**, dans le château érigé en 1528 par François 1^{er} comme logis royal afin de chasser dans la forêt alentour.

C'est dans ce château que l'ordonnance de Villers-Cotterêts a été signée par François I^{er} en 1539,

ordonnance dans laquelle, parmi ses 192 articles, le roi impose que les actes juridiques soient rédigés « en langage maternel ou françois » et non plus en latin. Ainsi, cette ordonnance devient un des actes fondateurs emblématiques de la nation française.

C'était donc bien le lieu où installer la maison de la langue française et des cultures francophones. Et il est question là de vivre l'aventure du français, de sa naissance à sa diffusion à travers le monde, en immersion sensible grâce à un parcours interactif et ludique : parcours constitué de quinze salles réparties en trois sections où de nombreux





dispositifs innovants sont mis à la disposition du public. Des jeux sont également proposés pour nous confronter aux curiosités, aux difficultés et aux règles rencontrées durant la vie passionnante, foisonnante, agitée, et sans cesse enrichie de notre belle langue.

Et tout le monde est reparti avec sa farandole de mots dans la tête : mots doux, mots espiègles, mots soleil, mots-valises, mots croisés, mots pressés qui courent après les mots, mot à mot, mots tendres, mots tristes, mots gris, mots bleus, et d'autres et beaucoup d'autres qui jouent à cache-cache dans les pages de nos livres préférés, et j'ai gardé pour la fin les plus beaux : les mots d'amour.

par Michèle BALLY

Comme les hommes, les mots migrent ... et s'acclimatent

La langue française compte beaucoup de mots empruntés aux langues étrangères : à Villers-Cotterêts toute une salle est consacrée à ce phénomène des "mots migrateurs".

Évidemment des mots comme parking, week-end ou sandwich auront du mal à cacher leur origine, tout comme souk, toubib ou kif-kif. Mais d'autres se sont tellement bien intégrés que l'on ne soupçonnerait même pas qu'ils ne sont pas "de souche". En voici quelques exemples.

<u>Baragouiner</u>: parler une langue étrangère que personne ne comprend. Le mot baragouin serait formé à partir de deux mots **bretons**, *bara*: "pain" et *gwin*: "vin". C'était un sobriquet à l'encontre des Bretons venus en terre française qui, dans les auberges, demandaient à manger et à boire en prononçant ces deux seuls mots dans leur propre langue que les autres ne comprenaient pas: *baragwin*.

<u>Pamplemousse</u>: mot emprunté au **néerlandais** pompelmoes (moes est prononcé mouss), formé de pompel: "gros" et de *limoes*, lui-même emprunté au **portugais** *limoa*: "citrons". Le mot a longtemps été féminin (encore chez Colette ou Claudel) et il l'est encore en français d'Afrique et de l'océan Indien.

<u>Bouquin</u>: emprunté à un diminutif **néerlandais** boec (prononcé bouc), ayant la même racine que *Buch* en allemand et *book* en anglais.

<u>Choucroute</u> : en passant par la Suisse et l'Alsace, choucroute vient de l'**allemand** *Sauerkraut* qui signifie littéralement "herbe aigre". Le mot désigne une préparation de chou émincé et lactofermenté, et ce n'est que si la choucroute est "garnie" qu'elle sera accompagnée de charcuteries et de pommes de terre.



Embrouiller : vient de l'**italien** imbroglio, de même que

<u>Biscotte</u>: pane biscotto: "pain cuit deux fois".

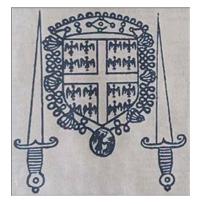
<u>Caoutchouc</u>: mot emprunté à la **langue indienne du Pérou**, *cahutchu* signifiant "l'arbre qui pleure", qui désigne l'hévéa d'où coule le latex. Le caoutchouc est une matière première industrielle d'origine naturelle, de plus en plus souvent remplacée par des produits de synthèse.

<u>Redingote</u> : francisation du mot **anglais** *ridingcoat* : "habit pour monter à cheval " (le mot *coat* étant lui-même emprunté à l'ancien français "cote" comme dans "cote de mailles")

<u>Truchement</u>: mot emprunté à **l'arabe** *tàrgùman* qui signifiait "traducteur" au temps des croisades. Aujourd'hui lorsqu'on dit "cela s'est fait par le truchement de ", cela signifie "par l'intermédiaire de".

<u>Algèbre</u>: le mot est également emprunté à **l'arabe** *al*: "le" ou "la" (article défini) et *gabr*: "réduction". Il s'agissait de réduire les calculs à une forme épurée utilisant les chiffres aujourd'hui encore appelés "arabes" (par opposition aux chiffres romains, parmi lesquels notamment ne figurait pas le zéro). Le rôle de l'arabe dans l'histoire de la pensée mathématique occidentale est tout à fait éminent au moyen âge et de nombreux termes sont empruntés à la cette langue ("algèbre", "algorithme", "arithmétique", "chiffre", etc.)

Source : Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey



RANDO+ DU 6 JUIN 2024

Les bornes armoriées en forêt d'Halatte

Notre association s'est depuis longtemps intéressée aux bornes de pierre présentes en forêt de Chantilly. Vingt-cinq ans après l'article sur le sujet paru dans les Petites chroniques n° 7, une rando + nous emmène en forêt d'Halatte. Le parcours et la visite sont organisés

par Marie-Christine Le Pezennec et Nadine Poletto.

es amis de la Sylve ont déjà exploré, en forêt de Chantilly, l'étendue du travail de bornage des bois par le Grand Connétable, Anne de Montmorency. Sa décision a été prise à la suite d'un différend qui l'opposait au prieuré de Saint Nicolas d'Acy. Par

l'opposait au prieuré de Saint Nicolas d'Acy. Par des transactions, des échanges et des procès, il ne cessera d'étendre le domaine forestier hérité de son père, Guillaume de Montmorency, estimé à trois mille arpents ¹. Ainsi les premières bornes seront posées en forêt de Chantilly en 1537, le travail de bornage dura neuf ans, se poursuivant jusqu'en 1546.

En forêt d'Halatte, près du mont Alta, le Connétable possédait également deux parcelles, le bois du Luton et le bois de la Livrée, obtenues par héritage en 1496. Les bornes gravées de ses armoiries sont plantées en novembre 1540. Profitant de ce chantier, les propriétaires qui ont des bois adjacents à ceux du Connétable en profitent pour graver leurs propres armoiries au revers des bornes d'Anne de Montmorency : ce sont celle du bois du Roy, du chapitre de Saint Rieul de Senlis, et celle des religieux de Saint Vincent. Plus tard, Jean de Morel, bailly de Senlis, et la commanderie de l'ordre de Laigneville les imiteront.

Durant notre excursion de huit kilomètres, sur la trentaine de bornes érigées à l'époque, nous en avons croisé dix, parfois couchées, ou cachées dans la végétation : les premières le long de la route, de l'arbre à Fougère jusqu'au poteau du mont Alta ; ensuite une borne déplacée gisait près du poteau du Courcolet ;

les dernières se trouvaient autour du clos Arthus.

Le blason du Connétable retrace l'évolution de sa carrière mais également celles de ses ancêtres.

L'écusson au centre représente seize alérions ² répartis en quatre cantons. Quatre alérions ont été gagnés par Bouchard de Montmorency vers 950, les douze autres par sa famille à la bataille de Bouvines ; au-dessus le tortil, couronne de baron.

L'ensemble est entouré du collier de l'ordre de Saint Michel, distinction créée par Louis XI pour égaler celle de l'ordre de la Toison d'or des Bourguignons, assurant la loyauté de ses serviteurs.

De chaque côté du blason, on voit l'épée du Connétable, distinction reçue en 1538, lui permettant de porter son épée en toute circonstance.

En 1553, le Connétable renonce, au profit du prieuré de Saint Nicolas d'Acy, à tous ses droits sur le bois du Luton et sur le bois de la Livrée, et ses armoiries ne seront pas martelées ce qui clôt le litige.

Par la suite, suivant la même logique que son père d'extension de ses domaines forestiers, Anne de Montmorency achète, à l'évêque de Beauvais, deux mille arpents en forêt de Pontarmé ainsi que la seigneurie de Thiers. Concernant les forêts, c'est la passion de la chasse à courre qui constitue le principal motif de ses choix.

¹ Un arpent équivaut environ à un demi-hectare.

² En héraldique, un alérion est un aiglon sans bec ni pattes. On le représente mis en pal, montrant l'estomac, le vol étendu, mais souvent abaissé.















Bibliographie sommaire

- Les forêts de Senlis, Etienne Guillemot (1905)
- Bornes en forêt, Eugène Vignon (1920)
- Les bornes armoriées de la forêt de Chantilly, Jacques PELLOYE in le Musée Condé n° 55 (novembre 1998)
- Les bornes armoriées en forêt, Pierre Dubois in Les petites chroniques de la Sylve n° 7 (1999)
- Les bornes armoriées du XVI^e siècle, Jacques Peloye (2002)

par Nadine POLETTO

RANDO+ DU 4 OCTOBRE 2024

L'opéra Bastille : une ville dans la ville, une scène sous la Seine

La première partie de notre rando+ consiste à descendre à pied depuis la gare du Nord, le point de rendez-vous avec notre guide conférencière se situant à l'entrée des artistes et du personnel de l'opéra Bastille, à midi. Notre visite aura donc lieu pendant la pose méridienne d'une grande partie du personnel. Aussi ne rencontrerons-nous pas grand monde à l'intérieur du bâtiment, alors que plusieurs centaines de personnes s'y activent, de l'aube jusqu'au milieu de la nuit.

emblée notre guide nous emmène par de très grands escaliers mécaniques (c'est comme si on était dans le RER) jusqu'au sixième sous-sol et, devant un plan

du bâtiment, elle nous donne quelques renseignements généraux sur l'Opéra national de Paris, établissement public qui regroupe l'opéra Garnier datant du Second empire, au cœur de la capitale, et l'opéra Bastille, édifié au XX° siècle.



C'est François Mitterrand qui, sachant que l'opéra Garnier est trop petit en jauge et dépassé sur le plan technique, et voulant géographiquement rééquilibrer l'offre culturelle parisienne, décide, en 1982, la construction d'un nouvel opéra qui serait « moderne et populaire » à l'est de Paris. Il pourrait se situer sur l'emplacement de l'ancienne gare de Paris-Bastille, du restaurant La tour d'argent et du cinéma Paramount-Bastille, sur une surface de 22 000 m² (plus grand que le château de Versailles et deux fois plus grand que l'opéra Garnier). Une grande salle moderne à cet endroit permettrait de populariser l'art lyrique et d'en diversifier le répertoire.

Un concours d'architecture, anonyme et international, est lancé en 1983, auquel participent plus de 1 600 cabinets d'architectes du monde entier. C'est Carlos Ott, un architecte canado-uruguayen, qui remporte le concours. Les travaux, commencés dès 1984, s'achèvent en 1989 et le nouvel opéra parisien est inauguré le 13 juillet dans le cadre des festivités du bicentenaire de la Révolution.

Alors que l'opéra Garnier peut accueillir 1 900 spectateurs, celui de la Bastille comporte 2 745 places, ce qui en fait le deuxième plus grand opéra du monde après le *Metropolitan opera* de New York. Le bâtiment comporte 14 niveaux dont 6 enterrés, les cintres se trouvent à 38 mètres au-dessus de la scène. Au total, depuis les fondations jusqu'au sommet de l'édifice, cela correspond à un immeuble de 25 étages. La surface cumulée est de 160 000 m². Parce qu'il est arrivé qu'on lui pose la question, notre guide précise qu'il y a 650 portes au total dans l'établissement

et 34 kilomètres de couloir ; elle nous prévient, rien qu'au cours de notre visite d'une heure et demie, nous devrions parcourir environ deux kilomètres et monter ou descendre de nombreuses marches, un parcours un peu sportif en somme.

Le coût de fonctionnement de l'opéra Bastille de 230 millions d'Euros est environ pour moitié financé par l'État, le reste provenant de la billetterie des spectacles, de la location des salles et du mécénat. Plus d'un millier de personnes travaillent dans les murs, pour l'administration de l'Opéra national de Paris (à la fois Garnier et Bastille), auxquelles il faut ajouter plus d'un millier d'ouvriers dans toutes sortes de corps de métier (environ une cinquantaine) : serrurerie (travail du métal), menuiserie (travail du bois), peinture, tapisserie, sculpture, électricité, costumes (création), habillement (entretien), teinturerie, perruquerie, etc.

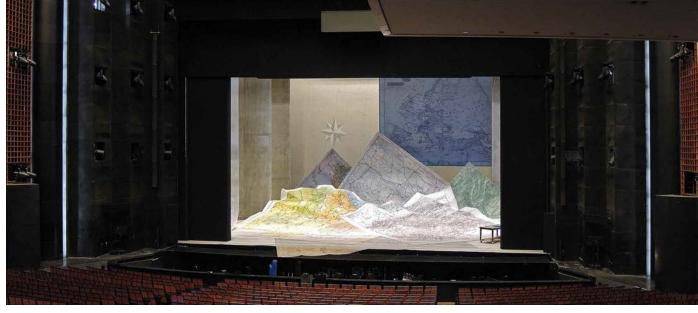
Tous les chiffres que nous assène notre guide visent à nous faire comprendre l'énormité de cette entreprise. Mais on a beau avoir été prévenu, quand on pousse une dernière porte coupe-feu et qu'on pénètre dans les entrepôts au sixième dessous, on est saisi par l'immensité des espaces qui se présentent à nous. Sur toutes les lèvres on entend : "impressionnant"," incroyable", "on ne soupçonnerait pas". Nous avons ici les zones où sont fabriqués, assemblés, stockés, et démontés les décors. C'est immense !

La grande particularité de l'opéra Bastille, théâtre d'alternance, c'est que la scène est un ascenseur d'une surface de 400 m², pouvant supporter jusqu'à 800 tonnes. En 10 minutes la scène descend, telle quelle, avec son décor en



Le décor de Falstaff de Giuseppe Verdi

place. Arrivé tout en bas, comme dans une gare de triage, un plateau tournant et des rails permettent à des chariots motorisés de transporter le décor sur une des aires de stockage sans avoir besoin de le démonter. Et un autre décor peut prendre la place sur la scène et remonter jusqu'à la salle de spectacles. Ce système donne la possibilité de présenter cinq spectacles différents par semaine. C'est ainsi que dans les entrepôts du niveau moins six, nous pourrons entrapercevoir des éléments de décors pour Falstaff (très hauts murs de briques... en polystyrène !), de Faust ou de La flûte enchantée. Plus tard, nous passons à côté d'un char d'assaut, plus vrai que nature... fabriqué en bois. Bien évidemment les décors et les accessoires doivent être fabriqués dans des matières légères et peu fragiles : mais les



La scène de la grande salle (2745 places) avec le décor du soir : "La fille du régiment" de Gaetano Donizetti

décorateurs sont des illusionnistes, ils sauront construire un palais en marbre, maniable et transportable.

En outre il existe un espace appelé "studio Gounod", qui est en fait une salle de répétition où l'on peut, là aussi, installer le décor grandeur nature. Isolée par un rideau de fer du reste de l'édifice, cette salle permet de faire des répétitions comme si on était sur scène, sans gêner personne. Mais, en raison de leur fragilité, seules les trois dernières répétitions se font en costumes.

Pour ceux d'entre nous qui, avant de pénétrer dans l'édifice, s'interrogeaient sur la présence de filets sur la façade :

L'opéra a été inauguré en 1989. Dès 1991 l'État a engagé un procès pour malfaçon contre les entrepreneurs en raison de la dégradation très rapide de la façade du bâtiment. Une des dalles tapissant la façade, collées et non pas attachées, est tombée en 1990, nécessitant la pose de 5 000 m² de filets de sécurité. De nombreux audits et études vont faire durer pendant plusieurs années la détermination des torts. Le maître d'ouvrage se défend en invoquant l'urgence de la livraison, tout devant être prêt pour le bicentenaire de la révolution. L'État va finalement gagner ce long procès en 2007 : les constructeurs ont été condamnés à payer 9 millions d'euros pour le remplacement des 36 000 dalles de surface en pierre calcaire de 90 × 90 cm. Les travaux ont pu commencer durant l'été 2007 et ont duré deux ans.

Source: Wikipédia

Question : dans ce cas, on ne comprend pas bien pourquoi le bâtiment est toujours recouvert de filets.

J. C.

Chaque spectacle a une équipe technique qui lui est dédiée. Quand ils ont fini de jouer, les décors sont emportés à Gennevilliers où ils sont stockés, car un opéra peut être reprogrammé plusieurs années après sa création. Il y a également des échanges avec les opéras du monde entier. Dans ce cas, toute l'équipe technique part avec les décors, pour pouvoir les assembler et les démonter sur les scènes étrangères. L'Opéra de Paris présente huit spectacles nouveaux par an, dont deux à Garnier et six à Bastille. On commence à y travailler cinq ans à l'avance.



Nous finissons notre visite dans la grande salle de spectacle, qui, par opposition à la salle Garnier, présente des couleurs sobres (blanc, noir, gris, bois) et des formes épurées. Parmi les matériaux, on compte du granit provenant de Bretagne pour les allées et du bois de poirier venu de Chine pour les dossiers des fauteuils tapissés de velours noir. Partout dans l'opéra, depuis les pierres en façade jusqu'aux éclairages, en passant par les dalles au sol et les baies vitrées, le leitmotiv décoratif est le carré. On retrouve cet élément jusque dans le velours martelé des fauteuils qui évoque le dessin d'une partition, en hommage à la musique. Sur la scène, est déjà en place le décor pour le spectacle du soir, La fille du régiment. La conférencière rappelle que la jauge est de 2745 places, mais que 91 seulement sont sur les côtés, de sorte que la visibilité, très majoritairement frontale, est excellente.

La scène, une des plus modernes au monde, est composée de 9 plateaux, chacun étant disposé sur un élévateur individuel, ce qui permet éventuellement de créer plusieurs niveaux pendant les spectacles. La fosse d'orchestre peut contenir jusqu'à 130 musiciens.

Avec plus de 400 levers de rideau par an, l'Opéra national de Paris propose une programmation variée de ballets, d'opéras et de concerts, ainsi qu'une programmation dédiée au jeune public.

Après la visite de l'opéra, nous allons piqueniquer à proximité, sur les murets bordant le port de l'Arsenal ; et l'après-midi – le temps s'y prête, nous avons la chance d'une belle journée d'automne – nous flânons sur la "coulée verte", la bien nommée, magnifique trouée de verdure dans la ville, depuis Bastille jusqu'à Daumesnil.

par Jacqueline CHEVALLIER

COLETTE THÉÂTRALISÉE

Conférence de La Sylve par Claire Langlois, le 10 février 2024

Un après-midi consacré à Colette, l'un des grands noms de la littérature française du xx^e siècle : Claire Langlois a d'abord présenté une rapide biographie de l'autrice, puis des comédiens amateurs de Saint-Leu d'Esserent ont proposé des interprétations d'extraits de l'œuvre de l'écrivaine.

olette a vécu de 1873 à 1954 une existence intéressante et mouvementée. Originaire de la Puisaye, une partie de la Bourgogne, elle devint Parisienne par son premier mariage [avec Henry Gauthier-Villars, dit Willy] qui lui permit d'accéder au monde intellectuel et artistique de l'époque; après son divorce, elle se fit danseuse et mime, connut des liaisons homosexuelles avant de se marier avec un journaliste et diplomate très en vue [Henry de Jouvenel]; elle devint mère sans enthousiasme, eut de nouveaux amants et finit par épouser un homme plus jeune qu'elle, mais soucieux de son œuvre [Maurice Goudeket].

Colette est l'auteur de nombreux romans, qui s'inspirent de sa vie et valent surtout par leur style précis, imagé et souvent amusant.

Extraits de l'œuvre de Colette

Pour illustrer le thème de l'enfance et de l'adolescence :

- Le Curé sur le mur (in La Maison de Claudine)
 La narratrice découvrait dans son enfance de nouveaux mots qu'elle utilisait au hasard, comme par exemple « presbytère ». La saveur et l'humour du texte ont été bien mis en valeur par les comédiens.
- Le Veilleur (in La Maison de Claudine)
 Devenue la mère de Bel-Gazou et la bellemère de Bertrand et Renaud, la narratrice guette avec eux le passage du « Veilleur », un visiteur mystérieux..., incarné par un comédien inspiré.



 La fête de l'école (in Claudine à l'école)
 Pleines d'excitation, les jeunes filles de l'école préparent costumes et décorations pour la cérémonie, en échangeant leurs impressions, tour à tour complices et cruelles entre elles.

Le thème suivant **Bois, prairies et jardins** nous a permis d'entendre deux textes tirés des *Vrilles de la Vigne*, dont le passage nostalgique sur les violettes, puis un extrait de *Jour gris* et enfin un extrait de *Le dernier Feu*.



Dans **Spectacles**, nous avons vu et entendu l'artiste Renée Néré commenter ses mouvements et ses pensées pendant son spectacle de mime : un spectacle dans le spectacle en quelque sorte, interprété par une comédienne et danseuse, à la fois percutante et gracieuse.

C'était un extrait de La Vagabonde, roman de 1910.

Le thème **Chagrins et plaisirs de l'amour** a été d'abord illustré par un dialogue entre Renée Néré et l'un de ses amis sur les servitudes du mariage.

Puis, Gaston, a fait une demande en mariage inattendue à Gigi (dans la nouvelle du même nom) dont le trouble a bien été exprimé par la comédienne.

Pour **Nos amies les Bêtes**, a été joué le passage où Toby-Chien et Kiki-la-Doucette attendent l'heure du repas.

Les comédiens masqués en chien et chat ont pris des poses animales ponctuées d'aboiements et de miaulements très convaincants.

Colette a la dent dure dans les portraits de ses personnages, en particulier dans *Chéri*, un roman de 1920, dans lequel elle présente de vieilles coquettes ridicules. Un comédien masculin s'est illustré dans le rôle d'une coquette.

Mais ces anciennes « cocottes » sont parfois émouvantes. C'est le cas de Léa, amante de Chéri, très finement interprétée.

L'un des derniers récits de Colette, *Le Fanal bleu* (1949), nous parle du déclin physique de la

narratrice atteinte d'arthrite et incapable de se déplacer.

La comédienne a remarquablement bien rendu la souffrance évoquée, exprimée en un style qui, lui, a conservé sa vitalité et sa précision.

Le recours aux textes de Colette, qui se prêtent souvent au jeu théâtral, a donné vie à cette œuvre attachante.



par Claire LANGLOIS

COLETTE ET ANNA DE NOAILLES

Conférence de La Sylve par Isabelle Joz-Roland, le 25 octobre 2024

À l'occasion de la parution de son dernier livre Colette et Anna de Noailles - La femme réinventée, Isabelle Joz-Roland évoque pour nous la figure de ces deux femmes libres, féministes sans le savoir, écologistes avant l'heure, toutes deux passionnées par la nature, l'amour et l'écriture.

tre une femme à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle n'est pas chose facile. La vie sociale, politique et juridique tient les femmes à l'écart. Le code civil n'a pas été tendre avec elles. Déclarées mineures juridiquement et politiquement, au

Isabelle Joz-Roland

Colette et Anna de Noailles La femme réinventée



même titre que les enfants et les fous, elles sont sous la tutelle de leur père ou de leur mari. À leur mariage, elles deviennent la propriété de leur époux. Il gère leurs biens, elles doivent obtenir leur autorisation pour travailler ou créer.

J'ai voulu essayer de comprendre comment on pouvait être une femme à cette époque. Comment vivre

dans une société qui considère la femme comme un objet, comme une petite chose décorative, souvent sujette à des humeurs plus ou moins hystériques? Comment vivre sans droits, ni celui de voter ni même celui de choisir son lieu de résidence, en n'ayant aucune autorité sur ses enfants, en subissant des grossesses et des maternités non désirées?

J'ai choisi deux femmes créatrices, l'une romancière, l'autre poète, pour les suivre à

chaque étape de leur vie. Grâce à leurs écrits, j'ai pu connaître leurs sentiments, leurs sensations et idées. Chacune a su déjouer les pièges de la société à sa manière, Colette par une soif de liberté sans entraves. Anna de Noailles d'une façon plus discrète. Je les ai choisies, car je me sens proche d'elles, malgré le siècle qui nous sépare. Proche de leur attachement à l'enfance, à la nature, à la lecture et l'écriture et j'admire leur talent. Depuis que je suis née, deux ans avant la mort de Colette, les femmes ont obtenu de nombreux droits. Il a fallu un siècle et demi pour défaire le code civil de Napoléon, en particulier l'article 213, à l'origine de leur relégation, pour que la femme ne soit plus la propriété d'un homme.

J'avais treize ans quand les femmes ont pu enfin avoir un compte en banque et faire un chèque, quinze ans quand elles ont contrôlé leur maternité et vingt et un ans quand elles ont obtenu le droit d'avorter, de garder ou non leur enfant pour qu'enfin leur corps leur appartienne.

À l'heure de #MeToo, des inégalités demeurent, dans l'accès au pouvoir, au sein de l'entreprise ou de l'État. La société reste patriarcale et les violences faites aux femmes sont trop nombreuses.

Mais Colette et Anna de Noailles, sans être des militantes, ont ouvert la voie par leur vie et leur œuvre.

par Isabelle JOZ-ROLAND

LES LAMANTINS MENACÉS DE DISPARITION

Conférence de La Sylve par Virginie Boyaval le 16 novembre 2024



Photo: Thierry Creux

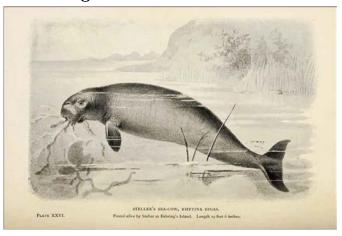
La Sylve connaît bien Virginie Boyaval, éthologue, venue plusieurs fois faire des conférences sur les animaux de nos contrées : les blaireaux, les loups, les ours ou les ratons laveurs. Aujourd'hui elle nous parle d'un animal plus exotique, en voie de disparition.

lors que l'homme n'était pas de ce monde, il y a plusieurs millions d'années, la France était recouverte d'une forêt tropicale et de mers chaudes. Les tortues, les crocodiles, les

requins et les lamantins vivaient dans ces milieux sauvages.

À l'époque, les lamantins plus apparentés aux dugongs, s'appelaient les *Haliterium* ou les *Metaxytherium*... Encore aujourd'hui, nous retrouvons des fossiles de ces animaux incroyables.

Il y a cinquante millions d'années, ces animaux de la famille des siréniens vivaient sur la terre ferme pour ensuite évoluer dans l'eau. Aussi, les siréniens ont un ancêtre commun avec l'éléphant. On y retrouve des caractéristiques physiques communes avec leur grand corps, leur rostre mobile, leur peau épaisse et rugueuse et les vestiges d'orteils chez les lamantins.



Aujourd'hui, on retrouve quatre espèces de siréniens : le lamantin des Caraïbes, le lamantin d'Amazonie, le lamantin d'Afrique

rigine du mot Lamantin (à ne pas infondre avec Lamentin, commune de artinique et également de Guadeloupe)

mot lamantin vient de l'espagnol anati : "vache de mer", lui-même nprunté à un mot d'une langue nérindienne des Caraïbes signifiant namelle", cet animal marin étant un ammifère. La forme dérivée lamantin et controversée : elle serait due soit à 1 croisement avec le verbe français menter", en raison du cri plaintif de ce tacé, soit à l'adjonction de l'article minin "la", "la manati" donnant mantin.

et le dugong, qui vit en Asie et en Océanie. Toutes ces espèces sont menacées de disparition. Les scientifiques s'accordent à dire que d'ici trente ans, ces animaux vulnérables auront disparu.

Les lamantins peuvent vivre jusqu'à soixante ans mais peu vivent au-delà de trente ans et la majorité des animaux meurent avant dix ans, ce qui est loin de leur espérance de vie estimée.

Plusieurs dangers les menacent : le braconnage dans certains pays, les collisions

Dessin représentant une sorte de lamantin aujourd'hui disparu, découvert par Steller

avec les bateaux, les filets de pêche, la pollution, la perte de leur habitat et la famine. En 2021, mille-cent lamantins sont morts en Floride; en 2022, huit-cents et en 2023, six-cents. La plupart sont morts de faim. Leur nourriture principale, l'herbier marin, disparaît tragiquement. En effet, un excès d'azote et de phosphore dans les cours d'eau favorise la prolifération d'algues empêchant la pousse des herbiers marins. Une combinaison d'eaux usées mal traitées, de fuites de fosses septiques, d'engrais et de ruissellement des eaux pluviales a conduit à l'eutrophisation.

Les lamantins vivent dans des eaux peu profondes et doivent remonter à la surface pour respirer, au maximum toutes les quinze minutes. Ces animaux se déplacent très lentement et sont très souvent victimes de collisions avec les bateaux. La plupart des lamantins observés ont des cicatrices.

Contrairement aux apparences, les lamantins ont très peu de graisse et ne supportent pas des températures en dessous de 21°C. C'est pourquoi, en Floride, lorsque les eaux du golfe du Mexique se refroidissent, les lamantins se réfugient dans les sources d'eau chaude naturelle ou près des centrales électriques. Les sources d'eau chaude naturelle sont de plus en plus menacées en raison de la construction des canaux et le

devenir des centrales électriques est également de plus en plus incertain.

Nombreux lamantins meurent par suite de stress thermique, à cause du froid.

Durant deux expéditions, nous avons donc suivi l'état de santé des lamantins en Floride. Avec notre *packraft* * et notre tente, nous avons longé les rivières, nous avons pu observer le comportement de ces animaux incroyables. Lors d'une de nos plongées, un lamantin mâle s'est approché de moi à plusieurs reprises, il tournait autour de moi et collait sa tête à la mienne. Clairement, il voulait communiquer avec moi. C'était unique!

Les lamantins sont des animaux très sociables, joueurs et peuvent s'approcher des humains. Mais les hommes profitent de cette gentillesse incroyable. Un jour, on a retrouvé un lamantin avec le mot « Trump » gravé sur sa peau. Certaines personnes grimpent sur leur dos pour se prendre en selfie. Beaucoup de gens n'ont pas de compassion et ne respectent pas ces animaux, les trouvant « gros, moches et mous... ». C'est bien sûr mal connaître les lamantins. Malgré leur vulnérabilité, ils sont très intelligents. Ils méritent d'être mieux connus et surtout d'être aimés et protégés.

par Virginie BOYAVAL



Deux lamantins à l'ouest de Palm Beach, en Floride – Photo : Sam Farkas, National Geographic

^{*} packraft : terme anglais désignant un petit bateau gonflable conçu pour être facilement transportable dans un sac de randonnée (légèreté, faible encombrement)

LES À-CÔTÉS CULTURELS DU SÉJOUR DE THALASSOTHÉRAPIE À BÉNODET

Débuté sous un ciel nuageux, notre séjour s'est poursuivi avec une météo plus favorable. Chaque jour, pour avoir une vie épanouie, nous avons entretenu à la fois notre corps et notre esprit.

remière visite culturelle effectuée sous le soleil à Lorient : la base de sous-marins. Dès l'invasion de Paris par les Allemands le 14 juin 1940, le maréchal Pétain signa l'armistice avec l'Allemagne ; mais l'Angleterre, elle, qui était entrée en guerre en 1939, en même temps que la France, resta dans le conflit. Comme ce pays insulaire possédait la plus puissante flotte du monde, pour se protéger, la marine allemande décida d'édifier cinq bases de sous-marins sur le littoral atlantique français : à Brest, Lorient, Saint-Nazaire, La Pallice (port de La Rochelle) et Bordeaux.



Dès le 23 juin, l'amiral Dönitz, commandant cette arme sous-marine allemande, inspecta lesdits ports et il fut tout de suite enthousiasmé par Lorient car :

- les installations portuaires de son arsenal pouvaient être vite remises en fonction, tout comme ses ateliers,
- il y avait un vaste emplacement et une liaison ferroviaire.

L'état-major allemand s'installa dans des villas de la presqu'île de Kernével, à Larmor Plage. De là, il veilla à la réalisation de bases sur la presqu'île de Keroman, située en face. Rapidement 15 000 hommes y travaillèrent : des prisonniers tant allemands que français, et des ouvriers d'entreprises françaises, heureux d'avoir un travail et d'être rémunérés. Les travaux devenant importants, la gare de Lorient

s'avéra insuffisante ; alors une nouvelle gare de marchandises fut implantée à une trentaine de kilomètres, à côté d'Auray.



Le sous-marin Flore type S645

Entre septembre 1940 et mai 1944, Lorient va assister à la construction de quatre blocs, K I, K II, K III, et K IV, ce dernier restant inachevé (K pour Keroman). Tout l'acier nécessaire provenait d'Allemagne ; les trains arrivaient à l'intérieur des blocs et le sable nécessaire au béton provenait des dunes de la barre d'Étel, tandis que les galets étaient collectés dans la baie d'Audierne.

Nous visiterons le bloc K III, le plus imposant, avec 168 mètres de long, 143 mètres de large et 20 mètres de haut. Il comptait sept bassins : cinq bassins à flot et deux cales sèches pour effectuer les grosses réparations. Ce bloc pouvait accueillir treize sous-marins de tous types et l'ensemble des blocs K I, II et III pouvait en accueillir trente. Les bassins avaient des largeurs et des profondeurs différentes. Ils étaient équipés de ponts roulants et de grues.

À l'arrière des bassins se trouvaient des ateliers sur deux niveaux car ils étaient moins hauts que les bassins. Le nombre de marches ne nous rebutant pas, nous sommes montés sur le toit du bloc K III. Son épaisseur de 3,50 mètres au départ fut renforcée par des poutrelles en béton et encore partiellement en 1944, ce qui fait que certaines parties ont jusqu'à 5,40 mètres

d'épaisseur. Ainsi, malgré les nombreux bombardements des Alliés, le toit ne fut jamais endommagé, grâce aussi à des galeries ouvertes présentes en dessous qui permettaient la dispersion du souffle. Trois blocs de béton avaient été coulés sur le toit pour abriter des canons et le logement des servants.



La mascotte de l'équipage

Il faut aussi savoir qu'à partir d'octobre 1942, les Allemands avaient installé des ballons captifs pour empêcher les avions alliés de passer à basse altitude.

Malgré les bombardements intensifs des Alliés, ces bases de sous-marins allemands ne purent être mises hors service, mais la ville de Lorient, après la Seconde guerre mondiale, n'était plus qu'un champ de ruines, sa population civile avait fui au fil des années.

Cette base militaire édifiée par les Allemands fut ensuite utilisée par la marine française jusqu'en 1997. Et un des bassins est à nouveau utilisé pour la formation des scaphandriers qui posent et surveillent les conduits de fibres sous-marines.

Nous poursuivons avec la visite d'un **sous-marin Flore type S645**.

Il fut construit en cinq ans et mis en service de 1964 à 1989. Il fut très actif pendant la guerre froide, il effectuait des missions de repérage. Depuis 2010, il est ouvert à la visite.

Ses caractéristiques:

- son poids: 800 tonnes,
- sa vitesse: 15 nœuds, soit environ 27 km/h,
- 2 moteurs: l'un électrique qui compte 160 batteries, d'un poids de 80 tonnes, assurant trois à cinq jours d'immersion; l'autre diesel qui, pour fonctionner, a besoin de carburant et d'air. L'air est capté par le Schnorchel, c'est-à-dire le tuba que l'on sort pour aspirer l'air en surface. Ce deuxième moteur agit comme un groupe électrogène qui recharge les batteries du premier.
- 2 hélices : leur forme toujours unique est la signature du sous-marin.
- 2 coques : la coque externe a 1 centimètre d'épaisseur, l'interne 3 centimètres.

Pour plonger, le sous-marin est alourdi par remplissage de ses ballasts (cuves) en eau de mer. Le poids doit être bien réparti. Pendant cette descente, la coque externe se déforme, ainsi les portes se trouvent bloquées, mais elle reprendra ensuite sa forme primitive. Un sous-marin se maintient sous l'eau grâce à deux pressions contraires : la poussée d'Archimède dirigée vers le haut et la poussée de Pascal dirigée vers le bas.



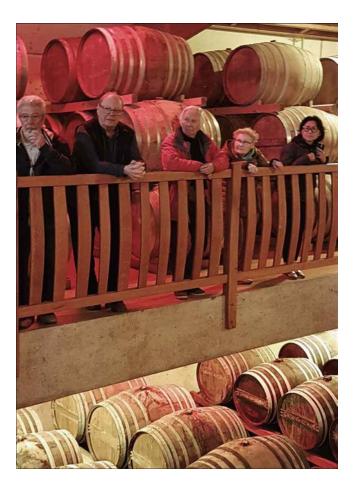
Les couchettes de l'équipage

Cinquante-quatre hommes vivaient à bord pendant des périodes de trente à quarantecinq jours. Les futurs sous-mariniers sont sélectionnés à la suite de tests psychologiques et d'entrainements. Ils doivent avoir au moins dix-huit ans et sont mis à la retraite à trentehuit ans. Chacun a sa spécialité, mais cependant ils doivent être polyvalents.

Dans les zones chaudes, la température à l'intérieur peut atteindre 35 °C et, dans les zones froides, moins de 0.

Le travail se faisant par quart, il n'y a que trente-quatre bannettes pour dormir. Seul le commandant à sa couche personnelle.

Pour le moral de l'équipage, la cuisine doit être bonne. Ici elle était assurée par deux personnes qui œuvrent dans une cuisine de 3 m², située au milieu du navire pour être plus stable. En dessous il y a deux chambres froides. Ce sous-marin partait avec un stock de pain pour huit jours – après il était fabriqué sur place – et avec son stock d'eau douce. Maintenant les sous-marins dessalent l'eau de mer.



La distillerie des Menhirs

Tout le long de la coursive il y a des appareils avec des cadrans. Dans le centre de commandement, on trouvait :

- une table traçante pour noter les sousmarins environnants,
- un gyrocompas : il remplace la boussole inutilisable dans un sous-marin car il y a trop de métal,

 un tableau de lancement de torpilles ; le Flore n'en tira qu'une pendant toute sa période d'activité.

À la fin de la Seconde guerre mondiale, la France a réquisitionné tous les sous-marins allemands pour les étudier afin de perfectionner les siens. Aujourd'hui la France possède dix sous-marins nucléaires qui peuvent descendre jusqu'à 700 mètres de profondeur.

On a appris que les sous-mariniers avaient des vacances obligatoires à la montagne pour renforcer leurs poumons.

*

Les jours suivants nous aurons des visites d'entreprises familiales :

- la biscuiterie Garrec à Bénodet, créée en 1890,
- la conserverie Furic de Penmarch, créée en 1920 par un pêcheur,
- la distillerie des Menhirs à Plomelin, fondée en 1921 par d'anciens bouilleurs de cru ambulants, les Le Lay, présentant leur dernière création, un whisky à base de blé noir, une réussite : le whisky EDDU.
- un jardin exotique, créé à Combrit en 1983 sur une terre de landes ; c'est maintenant un parc paysager à l'anglaise qui compte 3500 espèces de végétaux sur un parcours de 3,5 kilomètres. Le site abrite aussi un petit musée qui présente une collection de 1200 minéraux provenant du monde entier.

On terminera ce séjour par une promenade à la pointe de la Torche, lieu très prisé des véliplanchistes car les vagues et les vents sont toujours au rendez-vous. De bonnes crêpes accompagnées d'une bolée de cidre nous attendaient au retour. La journée fut clôturée par la visite en petit train de champs de fleurs : tulipes, jacinthes... On se croyait aux Pays-Bas. Normal ! C'est une famille hollandaise qui eut l'idée de s'implanter dans ce coin de Bretagne, à Plomeur, dans les années 80. Chaque année est réalisé en fleurs un monument du monde, cette année le temple du Ciel de Beijing (Pékin).

Ce séjour à Bénodet fut donc une escapade très agréable et instructive que nous avons d'autant plus appréciée qu'à sa fin nous avons immédiatement retrouvé la pluie.

par Christiane HUARD

UN PEU DE RESPECT, S'IL VOUS PLAÎT

Les rivières ne sont pas des poubelles.

istoriquement, dans le vallon où se situent actuellement la rue des Joncs, le clos des Vignes et la rue du Regard, on trouvait le jardin potager du château du Regard, construit au début du

xx° siècle. Le château était alimenté en eau à partir d'un puits, la nappe phréatique étant peu profonde. Le puits était situé dans l'actuel virage de la rue du Regard, au niveau de la petite place. Une maison d'ailleurs s'appelle "Le vieux puits" et dans le jardin attenant on en voit les vestiges. Une pompe remontait l'eau jusqu'au château, lequel a été détruit dans les années 1980.

Ce vallon était une zone humide qui s'étendait jusqu'à l'impasse aux Geais, avec son exutoire dans une grande mare qui se situait au fond de l'actuelle impasse des Rainettes. Prenaient naissance dans ce vallon des sources multiples et un ru, non dénommé.

Actuellement, en amont du lotissement des Rainettes, on ne connaît pas le trajet souterrain de ce ru. Le SITRARIVE (Syndicat intercommunal et interdépartemental d'aménagement et d'entretien de la Thève, de la Vieille Thève et de la Nouvelle Thève, du Rû Saint Martin et de leurs affluents) tente d'en établir une cartographie, sans grand succès pour l'instant.

Au moment de la construction du lotissement des Rainettes, le ru a été busé, la mare supprimée, et tout un système de drainage a été installé dont les eaux se jettent en plusieurs points dans les canalisations résultant du busage, dont on connaît le plan.

Le réseau des eaux de pluie des Rainettes a été contrôlé par caméra. Les deux réseaux (eaux de pluie et ru busé) semblent indépendants : il n'y a pas de connexion entre les deux. Un peu plus loin en aval, le ru coule à ciel ouvert, en parallèle de la rue des Joncs, côté sud, traversant plusieurs jardins avec parfois des bassins où nagent des poissons, des crevettes d'eau douce, des têtards et toute une microfaune que l'on ne soupçonne pas. Des

hérons, des canards et des martins-pêcheurs viennent occasionnellement s'y nourrir. Tout en bas, le ru se jette à l'entrée de la place Blanche dans le réseau des eaux de pluie du village, puis rejoint le bassin d'orage dans la propriété de la famille de Savignies et se jette dans la Vieille Thève.

Il est important de savoir que tout ce qui vient de ce vallon se jette dans des bassins d'agrément successifs où la vie se développe, et finalement aboutit dans la Thève.



Le 18 janvier 2008 : pollution aux résidus de peinture et White spirit

Il y a une vingtaine d'années, le ru avait soudain pris une couleur laiteuse et le quartier s'était empuanti d'une odeur d'essence. Sans doute par ignorance, après des travaux de peinture, du résidu de white-spirit avait été déversé dans un regard existant dans l'entresol d'une maison rue des Joncs. Cette pollution aux hydrocarbures avait empoisonné toute la faune en aval. Les autorités ayant été alertées, un agent de la direction départementale de l'environnement est venu faire des prélèvements quelques jours plus tard : il avait mis en évidence des crevettes toute roses, parce que "cuites" (alors qu'elles sont grises, presque transparentes et qu'on ne les voit quasiment pas lorsqu'elles sont vivantes).

En novembre 2023, une nouvelle pollution violente a tué, en quelques minutes, tous les poissons (dont deux esturgeons de quatrevingts centimètres de long et une vingtaine de carpes Koï) sur le premier bassin à ciel ouvert,

en aval du lotissement des Rainettes. Pollution brutale, évoquant forcément un déversement. L'analyse, conduite par la gendarmerie, a mis en évidence une nouvelle fois un produit de la famille des hydrocarbures.

Rejet de polluant. Par ignorance, volontaire ou accidentel? Il faut, ici comme ailleurs, que chacun prenne conscience de ses gestes. Jeter des déchets non biodégradables dans la nature est toujours préjudiciable. Tous les plastiques, au bout du compte, finiront par se retrouver à la mer. La nature n'est pas une poubelle. Celui qui déverse des polluants dans un cours d'eau, certes, ne verra rien sur son terrain. Mais il ne s'agit pas d'un geste anodin : son action a des effets majeurs en aval en détruisant des équilibres de vie fragiles.

De tels accidents (ce ne sont pas des incidents!) ne doivent plus se reproduire. C'est un engagement de chacun vis-à-vis de luimême, vis-à-vis de ses voisins, vis-à-vis des êtres vivants (il n'y a pas que les êtres humains sur la Terre!), vis-à-vis de la nature. Il faut que chacun prenne conscience qu'il est également responsable de ceux qui interviennent sur sa propriété (ouvriers, peintres, jardiniers...).



Il faut savoir également que ce que l'on appelle une "bouche d'égout" sur la voie publique à Coye-la-Forêt ne rejoint pas les égouts proprement dits et la station d'épuration, mais recueille les eaux de pluie. Ainsi tout ce qu'on y jette – papiers, canettes vides et mégots de cigarette – est conduit jusqu'à la rivière. L'hiver

dernier, en divers endroits a été écrit sur la chaussée, à côté d'un avaloir dont on ne sait à priori où il se déverse : LA THÈVE COMMENCE ICI - NE RIEN JETER. Des indications de ce genre ont été multipliées et devraient être généralisées afin que chacun soit instruit, conscient et vigilant. Malheureusement la peinture au pochoir s'efface vite et au bout de quelques mois, ces inscriptions n'étaient plus lisibles. Elles sont importantes pourtant. Sait-on par exemple que ce geste banal qui consiste à jeter son mégot par terre (on estime entre 20 000 et 25 000 tonnes la quantité de mégots jetés chaque année en France) est une des sources de pollution les plus néfastes pour les rivières et les océans : le filtre contient des matières plastiques (acétate de cellulose) et de nombreuses substances chimiques (acide cyanhydrique, naphtalène, nicotine, ammoniac, cadmium, arsenic, mercure, plomb - métaux lourds que l'on retrouve chez les animaux marins) dont certaines sont toxiques pour les écosystèmes ; un mégot peut mettre plus de dix ans pour se dégrader, sachant qu'en fait il se fragmente en une multitude de microparticules et qu'il n'y a pas de réelle disparition. On a peine à y croire et pourtant il est estimé que chaque mégot qui atterrit dans un caniveau au lieu d'un cendrier pollue, à lui seul, 500 litres d'eau.

Pour revenir à notre ru, toute découverte de pollution sur un cours d'eau doit conduire à :

- Faire un prélèvement dans deux bouteilles plutôt bouteilles de lait, bien vidées, non rincées et les conserver au réfrigérateur,
- mettre en sécurité les poissons,
- prévenir :
 - la gendarmerie d'Orry-la-Ville au 03 44 58 34 17,
 - la mairie de Coye au 03 44 58 45 45,
 - le SITRARIVE au 06 98 88 60 89 (qui n'a aucun pouvoir de police),
 - les voisins en aval pour la protection de leurs poissons,
 - les voisins en amont pour identifier l'origine.

par Jacqueline CHEVALLIER et Yves DULMET, Président du SITRARIVE

UNE LIGNE, UNE GARE, UN VIADUC: TOUTE UNE HISTOIRE

L'arrivée du chemin de fer à Orry-la-Ville - Coye



Dans les nos 30 et 31 des Petites Chroniques, nous avons rappelé l'histoire du chemin de fer en général, puis son développement sur l'ensemble du territoire français avec la construction des grandes gares parisiennes et le réseau des lignes secondaires ; enfin nous avons suivi plus particulièrement la mise en place du réseau nord et l'arrivée du train en

gare d'Orry-la-Ville – Coye. Nous aborderons cette fois l'évolution de l'architecture ferroviaire et des ouvrages d'art situés sur ces deux communes.

Construction de la gare

a gare se trouve à mi-distance de nos deux villages, elle semble perdue au milieu de la forêt, elle est proche d'une route (aujourd'hui, la D 118) qui relie plusieurs villages proches des nôtres. Dès que le projet de la création de cette nouvelle section de ligne fut connu, la municipalité de Coye harcela - le terme ne semble pas exagéré – la Compagnie du Nord pour obtenir un embarcadère à cet endroit. Les élus obtinrent une réponse favorable. Le bâtiment des voyageurs répond au modèle standard des gares de la Compagnie du Nord, sur toute la ligne. Ce type de bâtiment, on le doit à l'architecte en chef de la Compagnie du Nord : Lejeune. Il se compose de deux pavillons reliés entre eux par une salle où se trouvent les guichets et une salle d'attente. Les pavillons situés aux extrémités servaient de logement aux chef et sous-chef de gare. À sa construction, c'était une gare de deuxième classe ; en 1907 le bâtiment a été agrandi pour en faire une gare de première classe par l'adjonction d'un deuxième étage à chaque pavillon. Rien ne prédisposait cette

gare à obtenir ce statut de première classe. Cette promotion est due à la présence de nombreux actionnaires qui avaient commencé à se faire construire de luxueuses demeures dans le secteur pour être proche du principal actionnaire : la famille Rothschild. Pour les remercier, la Compagnie du Nord avait décidé de faire de cette gare l'une des plus belles de la ligne.

On peut remarquer que l'hôtel-restaurant près de la gare était déjà présent, il a été construit à la fin du XIX^e – début du XX ^e siècle : on constate déjà sa présence sur les cartes postales représentant la gare avec un seul étage.



Après de multiples demandes de la part de la municipalité de Coye, la Compagnie du Nord donne également son accord pour créer un petit triage de quelques voies attenant à la gare pour y réceptionner des marchandises afin d'approvisionner les artisans du coin mais aussi d'expédier les productions locales et environnantes. Pour mémoire, les industries de Coye à cette époque, c'étaient principalement : ses deux carrières de pierre « vergelet » (excellente pierre demi-dure), l'exploitation forestière pour le bois de chauffe et le bois de construction, et la fabrication des margotins envoyés vers la capitale. S'ajoutent à cela les fabriques de cordes à puits et les liens d'écorce de tille, la production de miel de ses 18 apiculteurs, et ses étoffes imprimées.



2 avril 1918 – le colonel Maquart commandant la gare régulatrice d'Orry-la-Ville – photo : ECPA

Ce triage prendra de l'importance au cours de la première guerre mondiale. Dès 1917, l'armée assouplit le service des permissions. Ce petit embranchement ferroviaire verra passer des milliers de soldats entre juin 1917 et le 25 août 1919. À Orry-la-Ville – Coye, les soldats arrivants étaient triés : ceux qui partaient en permission étaient dirigés vers Survilliers, les autres repartaient au front. Ce centre pouvait accueillir et loger 2000 soldats ; Il comportait des dortoirs, une cantine, une coopérative, un service médical et un cinéma. Les autres soldats en surplus étaient logés dans les villages environnants, chez l'habitant.

En 1929, la commune de Coye devient Coyela-Forêt, mais ce n'est qu'en 1930 que l'arrêté préfectoral le confirmera.

Si l'on observe le bâtiment des voyageurs aujourd'hui, cette nouvelle appellation n'y figure pas! Plus près de nous, entre 1990 et 1995 la gare a subi quelques changements importants: le petit triage cité ci-dessus a disparu pour faire place à un parking d'un millier de places, un hôtel a été construit à côté de celui déjà existant [actuel Hôtel de la Nonnette].

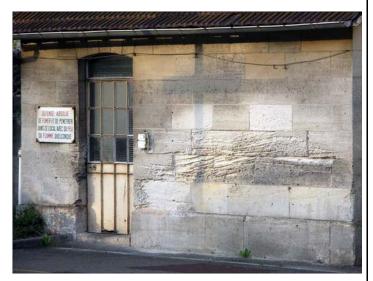
Au niveau des installations ferroviaires : les caténaires apparaissent en 1959. Le report du terminus des trains de banlieue nécessite le passage de 2 à 4 voies, ce qui est réalisé en 1962. Les deux voies centrales sont réservées au trafic de banlieue, les deux voies extrêmes aux rapides et aux directs, ce qui a obligé la création du passage souterrain et l'installation d'un « PRS » (Poste tout Relais à transit Souple, c'est-à-dire, pour faire simple, un poste d'aiguillage à commande électrique). Suivra la surélévation des quais pour les mettre en conformité avec les nouveaux matériels roulants, lesquels sont équipés de caméras pour la conduite à agent seul. Aujourd'hui, la gare se situe sur la ligne D reliant Creil à Melun (avec ses 197 km, c'est la plus longue ligne de RER, elle dessert 59 gares).



L'arrivée du RER D en gare d'Orry-la-Ville – Coye

Le seul bâtiment existant encore à ce jour, sans avoir subi de grandes modifications se trouve à l'extrémité du quai n° 1 (côté Chantilly) c'est la lampisterie, local où l'on préparait les lanternes de queue des trains (le terme est propre à l'époque où les lampes dites à

acétylène fonctionnaient avec du carbure de calcium comme combustible).



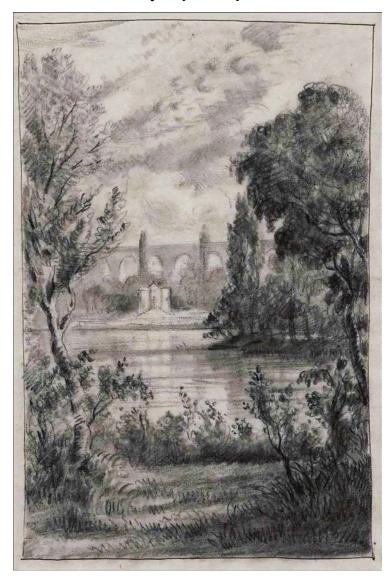
La lampisterie

À la fin de l'année 2014 – début 2015, des travaux de rénovation ont redonné à la gare un coup de jeune ; c'était plus que nécessaire. Remplacement des châssis de fenêtres en bois, bien sûr, par des châssis en PVC. Les accès sont plus larges avec ouverture automatique des portes, la salle d'attente est plus agréable, plus spacieuse du fait que l'accès aux quais a été modifié. À l'intérieur, dans la salle d'attente, à ne pas manquer : les deux peintures qui, un peu comme les tables d'orientations, nous dévoilent le plan des principaux axes forestiers partant de la gare pour se diriger vers les étangs de Commelles et bien d'autres directions.

Construction des deux viaducs

Commençons par l'ancien : sa construction en 1846 avait suscité la crainte des ingénieurs. C'était le premier viaduc de cette hauteur à être construit avec un seul étage de voûte. Les assises de cet ouvrage, pour franchir la vallée de la Thève, seront positionnées dans l'ancien étang de la Troublerie, déjà bien ruiné à cette époque (Le terme ruiné définit un étang qui s'envase et se trouve envahi par la végétation pour devenir un marécage ou ce que l'on appelle une "zone humide"). Ce viaduc du haut de ses 40 mètres (cette hauteur était plus du double de celle permise par la réglementation de la voirie pour les immeubles des boulevards à Paris) ne pourra éviter cette difficulté - il fut présenté comme une prouesse technique lors

de sa construction entre 1856 et 1859 par l'ingénieur Pinel : son implantation en milieu assez tourbeux imposait qu'il soit allégé sans le rendre fragile ; ainsi la partie voutée sous le tablier qui supporte la table de roulement a été évidée au maximum. D'une longueur de 337 mètres, il se compose de 15 arches de plein-cintre de 19 mètres d'ouverture. Pour asseoir la base des piles qui le supporte, on a enfoncé 1100 pieux en chêne sur une profondeur de 10 mètres à l'aide de machines appelées « sonnettes » (l'ancêtre des excavatrices). Les intervalles laissés entre les pieux ont été comblés par une couche de béton de 3 mètres d'épaisseur. Ces socles de 2,70 mètres de côté serviront de base aux piles qui s'élèveront à 25 mètres de haut. C'est à partir de ce niveau que commencera la construction de la partie voûtée sur laquelle viendra reposer le tablier du viaduc. C'est un ouvrage maçonné au ciment de Vassy, à prise rapide, découvert



un peu plus tôt, qui servira dorénavant à la construction des gros ouvrages d'art.



Le nouveau viaduc construit depuis peu et l'ancien viaduc non encore démoli

Après plus de 120 ans d'existence, ce viaduc à deux voies, était un frein pour la fluidité des circulations (vitesse limitée à 120 km/h); en outre son entretien devenait de plus en plus onéreux. Il présentait des traces de vieillissement, des signes d'instabilité. En 1859, les vitesses étaient moins élevées, les masses remorquées plus faibles (600 tonnes au maximum), elles imposaient moins de contraintes au niveau des voies légèrement en courbe. Le projet de tripler les voies jusqu'à Creil sur ce viaduc devenait risqué au niveau sécuritaire et financier.

La création d'un nouveau viaduc restait la seule solution à envisager.

La construction du nouveau sera réalisée entre 1980 et 1983. Il sera composé de 8 piles, d'une hauteur comprise entre 14 et 33,15 mètres, constituées d'un fût plein surmonté d'un chevêtre de 9 mètres de haut. Chaque pile repose sur de profondes fondations comprenant une semelle de 11,7 x 11,7 x 3 mètres, elle-même reposant sur 9 pieux de 1,80 mètres de diamètre et 18 mètres de profondeur. Les semelles des 4 piles centrales ont été réalisées à l'intérieur d'un batardeau de 12 mètres de côté (le batardeau étant un petit barrage provisoire, comme un coffrage, pour assécher l'endroit où l'on exécute des travaux). Les voussoirs réalisés par encorbellements successifs (longueur 2,75 m, poids 140 t) ont été bétonnés. La largeur du tablier est de 20,82 m, pour permettre le positionnement de 4 voies, cela représente une surface de 8350 m², ce sont 19 600 tonnes de béton et 2200 tonnes de ferraille. Avec l'arrivée du TGV, le trafic a fortement diminué sur cette portion de ligne, il a donc été décidé de limiter le nombre de voies à trois.

Cette réalisation avait fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement et d'esthétique pour son insertion dans le site des étangs de Commelles, d'où la forme en losange des piles



pour ne pas masquer ni fermer le regard sur la vallée de la Thève.

L'ancien ouvrage en maçonnerie à 2 voies a été dynamité le 12 décembre 1985 à 15 heures 10 minutes.

Deux tonnes de dynamite ont été nécessaires pour en venir à bout. La technique employée a été celle que l'on maîtrise dans la destruction des immeubles par affaissement vertical.

Avec cette disparition, c'est également l'histoire de ce voyageur tombé du viaduc qui s'en va : son train s'était arrêté sur le viaduc, il y avait du brouillard, peut-être qu'il faisait nuit, que le voyageur s'était endormi... Comme le train s'était arrêté, se croyant arrivé en gare, le voyageur ouvrit la portière pour descendre... La suite ? il n'y avait pas de parapet, il se retrouva quarante mètres plus bas, heureusement freiné dans sa chute par la végétation, il s'en est sorti indemne...

Au niveau de l'environnement, la SNCF, en accord avec l'ONF, a reboisé les quatre hectares libérés avec environ 27 000 plants, avec l'obligation de respecter les essences présentes majoritairement dans ce milieu.

Beaucoup souhaitaient que l'ancien viaduc soit gardé pour en faire une voie verte pour y admirer la perspective sur les étangs de Commelles, observer la canopée de cette partie de la forêt, mais question cruciale : à qui incomberaient les frais d'entretien pour assurer la sécurité du lieu ?

De ce viaduc, il subsiste les fondations des piles invisibles, la végétation a repris le dessus.

En venant de Coye-la-Forêt sur la route qui nous conduit aux étangs, sur le côté droit on aperçoit la base d'une ancienne pile sauvegardée de l'ancien viaduc. Sur ce socle on découvre une sculpture en cuivre rouge martelé, repoussé et patiné de 5 m x 1,50 m [aujourd'hui disparue : elle a été enlevée à la suite d'un acte de vandalisme qui l'avait détériorée]. C'est une création réalisée par le sculpteur Luthringer, il avait présenté son projet à la SNCF, qu'elle a accepté. Sur l'un des côtés latéraux, on peut voir une fleur de lys en fer forgé qui ornait l'ancien viaduc.

Cette sculpture représente l'ancien et le nouveau viaduc, avec un personnage appuyé entre les deux ouvrages stylisés, elle symbolise la continuité du présent (le nouveau viaduc) avec le passé (l'ancien viaduc).

Aujourd'hui, la végétation a repris sa place, le nouveau viaduc ne dénote pas dans cet environnement.

Nous allons nous arrêter ici, nous sommes arrivés au bout de notre voyage.*

par Michel RIGAUX[†] et Carole VÉDRINES[†]



^{*} Cet article a été rédigé il y a une dizaine d'années, les mentions entre crochets ont été rajoutées.

-

CHARLES-JEAN HALLO: L'INVITATION AU VOYAGE

Un article paru dans la revue *Terre d'Hist'Oise* n° 5 d'août 2022 rappelle qui est Charles-Jean Hallo, peintre, dessinateur, illustrateur, graveur et photographe, connu sous le pseudonyme d'Alo pour ses affiches publicitaires, notamment touristiques.

u cœur du grand capharnaüm de l'art déco, de l'aube du xx° siècle à la fin des années 1930, l'affiche touristique, en plein âge d'or du chemin de fer, est un marqueur souriant de son époque. Loin d'être de vulgaires posters publicitaires, épurées sans être minimalistes, empreintes d'une simplicité subtile, ces estampes à la sobriété distinguée s'avèrent de sémillants appels à l'odyssée sereine et à la promenade curieuse. Révélatrices de l'essentiel et de l'authentique, ces affiches sont à la toile classique ce que la nouvelle est au roman.

Certes, les points cardinaux de leur boussole artistique ont un périmètre restreint : la géographie, le patrimoine, les



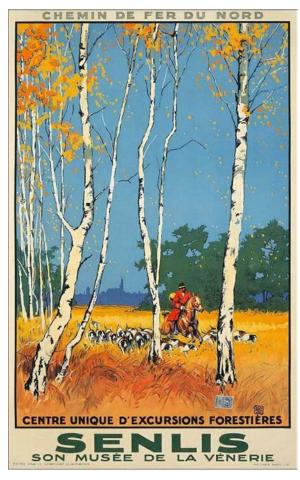


paysages et les monuments. Mais, comme les icônes subliment la vierge et son enfant, ces délicieux « dessins de gare » magnifient leur destination.

Et dans cet exercice précis, à l'évangile exigeant, le Senlisien Charles-Jean Hallo fut incontestablement un des grands maîtres, sous le pseudonyme d'Alo. Parce que son talent et sa grandeur d'âme sont inversement proportionnels à sa discrétion et à sa modestie, cet esthète au pinceau merveilleux, trop peu connu, mérite d'être enfin mis en lumière. S'il n'a pas la notoriété d'un peintre « classique » – car l'affiche ne possède pas aux yeux des puristes la noblesse du tableau – Hallo n'en demeure pas moins un remarquable et véritable artiste.

Une double exposition lui a d'ailleurs été récemment consacrée à Senlis présentant

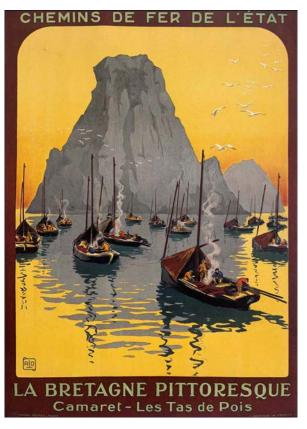
un panel varié de ses affiches à la bibliothèque, ainsi qu'un subtil choix de ses dessins animaliers au musée de la Vènerie dont il devint conservateur. Sa passion pour la faune, notamment les chiens et le gibier, et son coup de crayon magistral l'amenèrent d'ailleurs à réaliser quelques illustrations pour les fameux carrés Hermès à partir du milieu des années 1950.



À l'inverse de certains artistes, Charles-Jean Hallo était pleinement investi dans la vie sociale et municipale. Citoyen engagé, il fut élu au conseil municipal de Senlis et c'est sur son initiative que fut créé le musée de la Vènerie dans les années 1930.

Résistant discret mais concret au cœur des années sombres de l'Occupation, il transmettait plans et informations aux alliés. Dénoncé, il fut incarcéré de janvier à avril 1944 à la prison de Compiègne. Là, il remplit un petit carnet de croquis récemment retrouvé par hasard dans les archives familiales : un témoignage rare et émouvant qui permet de mieux connaître le quotidien des détenus.

Né à Lille en 1882, ayant grandi à Dijon, il a étudié les beaux-arts à Paris. Le premier conflit mondial l'amena dans l'aviation en tant qu'observateur photographe. Après-guerre, en 1920, il s'installa à Senlis où sa femme avait des attaches. Il y résidera jusqu'aux années 1950. Et c'est à l'hôpital de Senlis qu'il s'éteindra, le 15 décembre 1969.



La Bretagne, le Val de Loire, les Alpes et l'Oise furent les destinations fétiches des affiches de Charles-Jean Hallo.



in Terre d'Hist'Oise (magazine du sénateur Olivier Paccaud)

UN PEU DE COYE, LE PAYS OÙ JE VIS

illage au fond des bois, calme, douceur de vivre, biche sous la ramée, muguet du mois de mai, Coye-la-Forêt.

Coye-la-Forêt, doux nid de verdure amoureusement caché. Sous-bois mystérieux, adorables vallons, légende de la Reine Blanche, souvenir de Nerval au pays de Sylvie où tout est poésie. Adieu tous vos soucis, venez, venez et oubliez.

Venez l'hiver quand la feuille craque sous le pas. Au printemps quand la forêt s'éveille et l'été sous l'ombre des grands chênes, que la vie sera belle.

Venez, venez près des étangs quand le soleil couchant lance ses derniers feux. Le miroir étincelant peu à peu s'assombrit et suspend toute vie. Le cygne immaculé s'arrête. Le vent ne ride plus la surface de l'eau.

Illusion, non, venez et vivez ces minutes précieuses. Essayez d'élever tout simplement la voix, vous ne le pourrez pas. L'oiseau ne chante plus, il attend que là-bas derrière la colline, son Dieu eut disparu pour reprendre ses trilles.

Pas à pas, doucement, vous quitterez l'étang avec un seul espoir, près de lui, revenir. Vous n'oublierez jamais des bois de Chantilly la plus belle parure. Paysage enchanteur que vous évoquerez à l'heure où tout s'enfuit en répétant tout bas :



Te souviens-tu ma mie Lison

Dans les sous-bois nous cheminions

Cherchant la fleur des amoureux.

Georges BARON † ancien propriétaire de l'Auberge des Étangs, établissement autrefois très réputé à l'angle de la rue des Étangs et de la rue du Clos des Vignes

SOLITUDES

à-haut, du côté de Saint-Nicolas, il y avait La Ronron, une toute petite bonne femme sans âge, avec sa petite figure de pomme ridée, un petit chignon sur la nuque et un petit sac dans le dos. Elle était habillée comme un homme, en bleu de chauffe toute l'année. De temps en temps on la voyait descendre au village : elle marchait d'un petit pas menu, toujours décidée, toujours solitaire, toujours silencieuse.

En bas dans la plaine, du côté où l'Arve reçoit les eaux du Bon-Nant, il y avait Le Clou, un vieil efflanqué, qui avait eu sans doute belle prestance en sa jeunesse et que ravageaient maintenant l'âge, l'alcool et la solitude. Il habitait, dans ces zones de caillasse où rien ne pousse, une espèce

de cabane en bois avec quelques chiens aussi décharnés que leur maître. Il n'y avait sans doute rien à voler là-dedans, n'empêche que personne n'osait trop s'approcher. Lui, allait au village tous les matins, toujours avec son vélo.

Parfois – rarement – il était dessus ; le plus souvent, incapable de tenir debout sans cela, il marchait à côté, s'appuyant sur le guidon, se raccrochant à son vélo pour ne pas tomber.

Pourquoi l'appelait-on La Ronron?
Parce qu'elle menait ses affaires
rondement, sans se laisser distraire, sans
s'écarter de son chemin? Parce qu'elle
était rondelette étant jeune, et que tout
dans sa silhouette restait arrondi, plus
encore en hiver quand elle accumulait
les maillots et les tricots sous sa veste
de toile? Ou bien tout bêtement parce
qu'elle fabriquait quelques fromages et
ron et ron, petit patapon?

Pourquoi l'appelait-on Le Clou ? Parce qu'il était maigre à l'excès et décharné comme un morceau de métal ? Parce qu'il ne se séparait jamais de son vélo, son vieux biclou ? Parce qu'il avait un jour déposé sa montre au Mont de Piété et qu'il n'était jamais retourné la chercher ?



LE COIN DES POÈTES

On ne sait pas comment viennent les sobriquets, qui les inventent et pourquoi ils se propagent et se transmettent. Mais s'ils sont adoptés, c'est qu'ils sont justes, qu'ils collent aux personnages. Alors va! pour La Ronron et Le Clou, puisque aussi bien pour l'un que pour l'autre, plus personne ne se souvient de leur vrai nom.

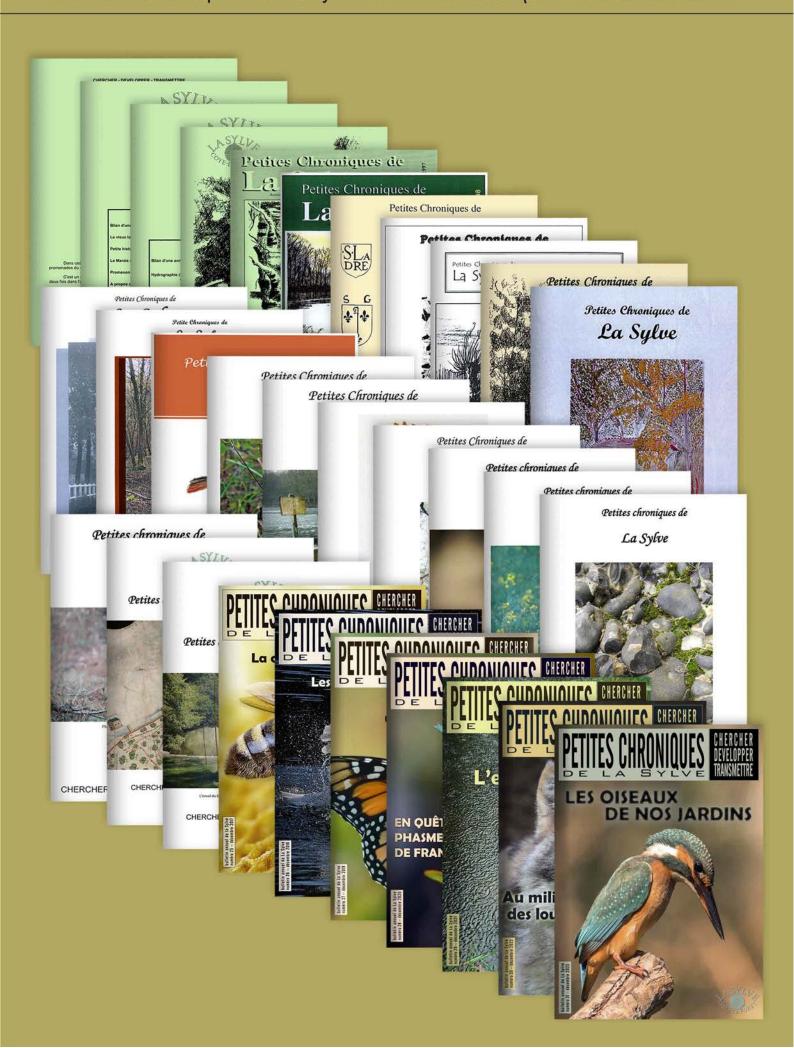


Elle vivait seule au flanc de la montagne. Il vivait seul au fond de la plaine. Peut-être que s'ils s'étaient rencontrés il y a longtemps, lorsqu'elle était encore mignonne, lorsqu'il était beau encore, fringuant, et qu'il présentait bien, peut-être que, tellement différents l'un de l'autre, ils auraient pu se plaire. Peut-être que leur vie aurait tourné autrement, peut-être qu'ils seraient aujourd'hui très banalement Monsieur et Madame, qu'ils auraient des enfants et mèneraient une existence de petits-bourgeois tranquilles. Ou peut-être qu'en effet ils vivraient sous le même toit, mais ce serait, à s'insupporter l'une l'autre, dans le silence et l'exaspération réciproque. Car il n'est pas dit que deux solitudes mises ensemble se neutralisent à coup sûr. Aussi bien, elles peuvent au contraire s'additionner et se renforcer. Peut-être...

Inutile d'affabuler! Leur destin est scellé, à ces deux-là. On ne refait pas l'histoire. On peut en inventer de nouvelles mais celle-là est déjà écrite et elle est écrite comme ça. C'est absurde, assurément, de vouloir les imaginer ensemble, Le Clou et La Ronron!

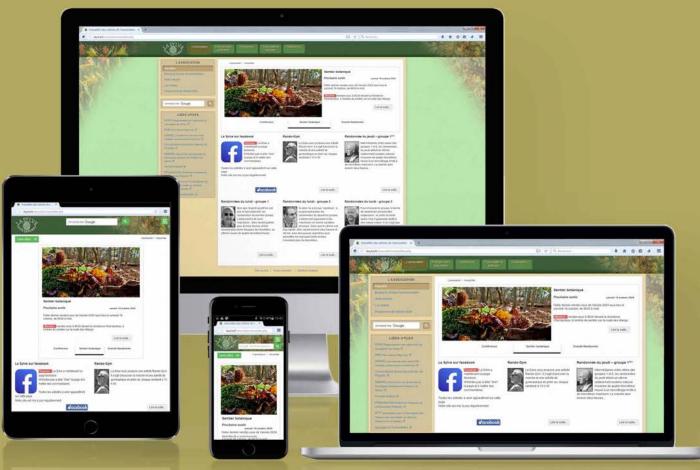
Jacqueline CHEVALLIER

TÉLÉCHARGER L'ENSEMBLE DES PETITES CHRONIQUES DE LA SYLVE SUR LE SITE http://www.lasylve.fr À LA RUBRIQUE "PUBLICATIONS"



http://www.lasylve.fr

Retrouvez dès à présent toute l'actualité de l'association, mais aussi son histoire ainsi que ses réalisations passées, inscrivez-vous en ligne aux randos+, téléchargez l'ensemble des petites chroniques déjà parues ou commandez en ligne les fascicules des Éditions de la Sylve.



Plan du site L'association P Actualités Transmettre & partager Bureau & conseil d'administration Conférences mensuelles Notre histoire Année 2024 Les statuts Année 2023 Conditions d'adhésion Année 2022 Programme de l'année 2024 Année 2021 Protéger notre patrimoine Année 2020 Année 2019 Sentier botanique Année 2018 Grande Consoude Année 2017 Sureau noir Année 2016 Tilleul à feuilles en cœur ☐ Année 2015 Hêtre commun Année 2014 Beladonne Année 2013 Échange de plantes Année 2012 Source du bois Brandin **Expositions** Plante invasive La Sylve fête ses 20 ans Actions réalisées par le passé Histoire de nos jardins Protection des batraciens Gravures & cartes postales anciennes La section jardinage Papillons - Insectes Protection du petit patrimoine Les anciens métiers de la forêt Nettoyage de la nature ☐ Voyages (thalasso) Randonner Pique-nique Randonnées du lundi Sorties mycologiques 1er groupe **Publications** 2 2ème groupe Parcours touristique 3 3 groupe

Randonnées du jeudi

Grande randonnée annuelle

Rando +

Petites chroniques

☐ Fascicules